

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

90-969 du 29 Décembre 1990
DECRET N° MTSS/DGFP/DGPCE,
portant intégration et nomination
de Mademoiselle MOMBONGO (Marie Blanche)
dans les cadres de la catégorie A.
Hiérarchie I des Services Administratifs
et Financiers - ~~SAF~~ (Administration
Générale).

LE PREMIER MINISTRE;

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/426/FP du 29.12.1962, fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A des SAF;

(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime de
rémunération des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchie
des diverses catégories des cadres;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963, fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles
7 et 8;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.12.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaire
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;

D.C.F.

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

du Premier Ministre;

(/u le décret n° 90/513 du 1er Septembre 1990 portant
nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret 90/514 du 1er Septembre 1990 portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révision des situations administratives des Agents de l'Etat;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires

(/u le Protocole d'Accord du 29.11.80 signé entre la ROU-
MANIE et la République Populaire du Congo;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressée.

(/u le Décret n° 90/581 du 18 Octobre 1990 organisant
l'intérim du Premier Ministre.

DECRETE :

Ar

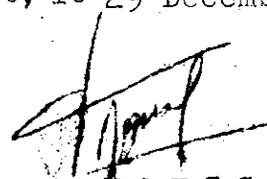
ARTICLE 1ER : En application des dispositions combinées du décret n° 62/426/FP du 29-12-1962 et du Protocole d'accord du 29-1-80 susvisés, M^{lle} MOMBONGO (Marie Blanche), née le 5 Mai 1962 à Pointe-Noire, titulaire du diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques, Spécialité Finances et Comptabilité, obtenu à l'ACADEMIE DES Sciences Economiques de Bucarest (Roumanie), est intégrée dans les cadres de la catégorie A Hiérarchie I des Services Administratifs et Financier - SAF - (Administration Générale) et nommée au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressée est mise à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

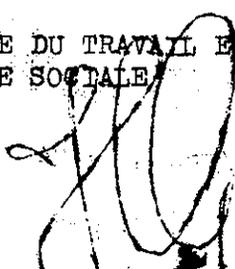
ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Décembre 1990

Par LE PREMIER MINISTRE P. I


Pierre MOUSSA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
SECURITE SOCIALE


Jeanne DEMBENZET

AMPLIATIONS :

JRPC..... 1
DGFP/DGPCE..... 3
DGPCE/BST..... 3
DGB..... 3
DCF..... 1
MFB..... 2
DAE..... 2
DOSSIER..... 3
INTERESSEE..... 1
SGG/BC..... 2

